

Résumés des articles

Retrait des terres et subsidiarité dans le cadre de la Politique Agricole Commune, par Pierre-Alain Jayet et Gilles Rotillon

Ce papier aborde la question de la subsidiarité dans le cadre de la Politique Agricole Commune. L'instrument privilégié est ici un contrat de gel de terre dont la définition relève soit directement des instances de l'Union Européenne, soit des instances nationales. Dans ce dernier cas, dit de subsidiarité, le budget public associé aux contrats est supporté par les budgets nationaux. Les contrats sont déterminés dans les deux types d'intervention publique, nationale et européenne. Dans le cas d'une politique de subsidiarité, les contrats nationaux sont définis par un équilibre de Nash résultant d'un jeu intra-européen. On ne peut déterminer analytiquement la politique qui domine l'autre en terme de welfare, sauf dans le cas très particulier d'Etats « identiques ». Dans ce cas, la politique commune domine la politique de subsidiarité. Toutefois le cadre théorique élaboré est propice à l'analyse empirique. Pour illustrer cette démarche, une analyse quantitative est proposée pour le secteur du blé tendre dans l'Union Européenne à 12 selon des données de 1994. Elle permet la comparaison des gains pour les producteurs, les consommateurs, et les contribuables des 12 pays dans les 3 situations offertes successivement par l'état de référence, la politique commune de gel de terre et la politique de subsidiarité.

Mots clés : théorie des contrats, gel de terres, asymétries d'information.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : Q18.

Faut-il s'échanger des informations sur les flux de capitaux dans un système de taxation à la résidence ?, par Emmanuelle Taugourdeau

Nous développons un modèle dans lequel les gouvernements peuvent s'échanger des informations sur les investissements effectués sur leur territoire par les agents étrangers. Sans cette information, les gouvernements ne sont pas en mesure de taxer leurs résidents sur les investissements étrangers ce qui permet à ces derniers de profiter de l'évasion fiscale. Nous montrons qu'à l'équilibre non coopératif, un échange partiel d'informations constitue un équilibre de Nash soutenable. Nous montrons également qu'il existe des équilibres asymétriques dans lesquels un des gouvernements envoie le maximum d'informations alors que l'autre gouvernement n'envoie qu'une information partielle.

Mots clés : Politique fiscale, Échanges d'informations, Jeux non-coopératifs.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : F4, H2.

Les déterminants économiques de l'émergence d'une classe de rentiers, par Emmanuel Thibault

Nous étudions un modèle à générations imbriquées dans lequel coexistent des agents altruistes et égoïstes qui sont patients ou impatientes et dont l'offre de travail est endogène. Cette double hétérogénéité nous permet d'analyser les déterminants économiques qui conduisent, de manière endogène, à l'émergence dans l'économie d'une classe de rentiers. Elle nous permet aussi d'examiner l'impact de l'hypothèse d'altruisme intergénérationnel sur le produit intérieur brut de l'économie.

Mots clés : Générations imbriquées, Altruisme, Offre de travail endogène.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : D91, D64, J22.

La coopération se réduit-elle à un contrat ? Une approche procédurale des relations contractuelles, par Camille Chaserant

Cet article propose une analyse de la coopération dans les relations contractuelles à partir d'une hypothèse de rationalité procédurale. Suivant la théorie du *framing de Lindenberg*, nous définissons l'égoïsme éclairé comme la rationalité mise en œuvre lors des relations contractuelles. La coopération s'explique alors par la volonté de maintenir la relation qui diminue la saillance du cadre de gain; cette volonté est entretenue par l'échange de signaux relationnels entre les parties. Si les possibilités d'opportunisme sont importantes, la coopération nécessite d'être soutenue, d'abord par la formalisation d'un contrat puis, plus les enjeux augmentent, par l'encastrement dans un réseau. Des mécanismes de réputation et de sélection peuvent alors être mobilisés. Nous montrons que dans une telle approche, l'acceptation par les parties de l'incomplétude inévitable de leur contrat est un signal positif, nécessaire à l'établissement de la coopération.

Mots clés : rationalité, cadrage, contrats, incomplétude, réseaux.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : D810, L140.

Monopole télévisuel et publiphobie, par Nathalie Sonnac

L'analyse contenue dans cet article envisage une chaîne publique et une chaîne privée en monopole comme deux hypothèses alternatives concernant la structure du marché télévisuel. Nous comparons les tarifs et les valeurs publicitaires émergeants de ces hypothèses alternatives en supposant les téléspectatrices ont une aversion pour la publicité. Nous montrons que le tarif, sous l'hypothèse d'un monopole public excède le tarif qu'imposerait un monopole privé quel que soit le niveau des coûts fixes de production de la chaîne.

Mots clés : Monopole Télévisuel et Publiphobie.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : D4, L82, M3.